



MAIRIE DE TRAVAILLAN
84850

Téléphone 04 90 37 24 01

Télécopie 04 90 37 79 88

**COMPTE RENDU
SOMMAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU
6 Avril 2018**

Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni dans la Salle de la Mairie.

Présents : Gérard SANJULLIAN, Jean Pierre DELFORGE, Bernard NEGRON, René MARTIN, Damien ROZIER, Daniel MAYER, Marie-Ange SANJULLIAN, Marie Christine ANDRIEU, Gilles GASQ, Julien CHALAYE, Cyril BRUSCOLINI
Procuration : Isabelle DALADIER, Patricia LISPAL, Clotilde FALLAS et Karine CHIROL qui donnent respectivement procuration à Bernard NEGRON, Jean Pierre DELFORGE, Daniel MAYER et Gilles GASQ

Secrétaire de séance : Marie Christine ANDRIEU

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 15 Mars 2018.

1. VOTE DES 3 TAXES

Le Maire présente à l'assemblée l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018.

A savoir :	Taxe d'habitation	7.90 %
	Taxe foncier bâti	16.78 %
	Taxe foncier non bâti	42.67 %

Il indique que le produit fiscal attendu s'élève à 299 341 €

Et propose au conseil de ne pas les modifier.

Approuvé à l'unanimité

2. SOUSCRIPTION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Le Maire indique que les subventions attendues ne seront versées que sur présentation du relevé de mandat. Il est donc nécessaire de souscrire une ligne de trésorerie de leur montant, soit 140.000 € dans l'attente du versement afin d'assurer le financement de la commune. Le Conseil à l'unanimité, décide de souscrire une ligne de Trésorerie auprès du Crédit Agricole.

3. VOTE DU BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES 2018

Le budget de l'exercice 2018 de la Caisse des Ecoles, voté à l'unanimité, s'élève à 19 769.48 €.

4. VOTE DU BUDGET DE LA MAIRIE 2018

Le budget de l'exercice 2018 de la MAIRIE, voté à l'unanimité, s'élève à

Section de fonctionnement : 687 192.71 €

Section d'investissement : 433 194.37 €

Les principales opérations sont :

Aménagement de la Place	222 000 €
Plantation arbres et arbustes	19 000 €
Réseaux de voirie	17 244 €
Installation de voirie	23 658 €
Réseaux d'électrification	12 000 €
Cellule de refroidissement cantine	3 000 €
Mobilier école	1 300 €

Le Maire précise que les 12.000 € correspondant au réseau d'électrification sont destinés au financement de l'augmentation de puissance pour le projet de construction des logements les Galines.

5. COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LA DELIBERATION 1-2018 (Autorisation du Droit des Sols ADS)

Le Maire indique que le Contrôle de légalité demande à compléter la délibération 1-2018. Le nom et le titre du signataire doit être mentionné. Le Conseil à l'unanimité décide de compléter la susdite délibération.

6. RETRAIT DE LA DELIBERATION 2-2018 (Modification des Statuts du SEV)

Le Maire indique que le Contrôle de légalité demande à procéder au retrait de la délibération 2-2018 relative à la modification des statuts du SEV. La compétence étant de la communauté de communes. Le Conseil à l'unanimité, décide du retrait de la susdite délibération.

Questions Diverses

Le Maire indique qu'après consultation avec le Département, il ne faut absolument pas dénoncer la convention, cela impacterait drastiquement les aides. Les travaux seront réglés en une seule fois permettant ainsi l'envoi du dossier complet afin d'obtenir les subventions accordées.

Marie Ange SANJULLIAN demande la raison pour laquelle les barrières sont toujours en place devant le Bar « chez Gégène ». Le Maire répond que le Département n'a pas fait de bornage officiel auprès du propriétaire. Celui-ci est donc en droit et ce jusqu'au bord de la route.

Gérard SANJULLIAN, indique que les travaux sont pratiquement terminés, il manque juste le marquage et précise que le ralentisseur a été refait la veille.

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 19 heures 30
Vu par nous, Gérard SANJULLIAN, Maire de la Commune de Travaillan, pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 9 Avril 2018, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance

Travaillan le 9 Avril 2018

Marie Christine ANDRIEU

Gérard SANJULLIAN, Maire

